

POPULATION ET TRAVAIL

Dynamiques démographiques et activités

*Colloque international d'Aveiro
(Portugal, 18-23 septembre 2006)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France)
<http://www.aidelf.org> – Courriel : aidelf-colloque2006@ined.fr

Migration et accès à l'emploi rémunéré : le rôle du milieu rural au Burkina Faso

Victor PICHE

Université de Montréal, Canada

Younoussi ZOURKALEINI

Université de Ouagadougou, Burkina Faso

Introduction

Les liens entre migration et emploi sont au cœur des théories migratoires. En effet, du point de vue micro, la recherche de travail constitue le motif dominant des migrations alors que du point de vue macro la demande de travail représente un puissant facteur attractif (Massez et *al.*, 1998). Si les études sur les motifs des migrations sont relativement nombreuses en Afrique sub-saharienne, celles sur la problématique de l'insertion sur le marché de travail en lien avec la migration sont plus rares et celles qui existent ciblent exclusivement le milieu urbain (Coulibaly et Antoine, 1987). Or, on sait que dans la plupart des pays de l'Afrique, la migration rurale-urbaine ne constitue qu'une faible proportion de l'ensemble des flux migratoires. En effet ce sont les flux rural-rural qui dominent la matrice migratoire (Cordell et al, 1996). De plus, les recherches urbaines présupposent que l'emploi rémunéré est quasi inexistant en zones rurales. L'objectif de la présente étude est d'examiner les liens entre emploi et migration en considérant l'ensemble des flux migratoires : rural-rural, rural-urbain, urbain-urbain, urbain-rural, étranger-rural et étranger-urbain. Cette approche n'a encore pas été tentée faute de données appropriées. L'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso » (Poirier et *al.*, 2001) permet justement d'élargir la problématique de l'effet de la migration sur l'accès à l'emploi rémunéré en considérant l'ensemble des flux migratoires.

L'enquête a couvert cinq types d'évènements biographiques : l'origine familiale, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, l'histoire matrimoniale et l'histoire génésique des femmes. Au total, cette enquête a porté sur 8647 biographies migratoires recueillies auprès de 3517 ménages. Pour les besoins de notre étude, nous utilisons les informations recueillies dans les quatre premiers modules. D'abord, les informations sur la mobilité professionnelle comportent non seulement les périodes d'activité économique mais aussi les périodes d'inactivité. Ainsi, les périodes d'études, de maladie, de retraite et « au foyer » sont spécifiées au même titre que les périodes de travail ou de chômage. La vie active de l'individu se résume en une succession d'épisodes d'activité et/ou d'inactivité ayant duré au moins trois mois. Les informations sur la mobilité résidentielle complètent celles des activités économiques puisqu'elles permettent de savoir où réside l'individu au moment de l'exercice de ses activités. Enfin, les informations sur l'origine familiale et l'histoire matrimoniale fournissent les indications nécessaires à l'estimation des variables explicatives (indépendantes) du modèle causal. Nous retenons comme facteurs d'accès à l'emploi, outre le statut migratoire, les variables reliées au capital humain (éducation, expérience antérieure, état matrimonial, âge), au genre (sexe), à l'origine sociale (activité du père et de la mère) et à l'origine ethnique (ethnie du père).

L'analyse procède en deux temps : d'une part, les caractéristiques démographiques et socioculturelles des non migrants sont comparées aux migrants en direction de la ville ou du

village, et d'autre part, les facteurs qui déterminent l'accès à l'emploi rémunéré dans les divers lieux de destination sont identifiés.

Les méthodes d'analyse multivariée utilisées dans la présente étude sont spécifiques à la nature des variables dépendantes retenues. S'agissant de l'approche transversale (situation au moment de l'enquête), la comparaison des migrants (dernière migration) et des non migrants s'effectue à partir de la méthode classique de la régression logistique qui permet d'estimer l'effet net des variables associées au fait d'être en emploi (ou non) au moment de l'enquête. L'emploi considéré est d'abord l'emploi rémunéré ou pas, ensuite une distinction est faite selon le secteur d'activité (emploi formel ou non) et enfin le statut dans l'emploi (emploi indépendant ou pas). Quant à l'approche longitudinale, c'est l'accès au premier emploi qui est mis en relation avec les mêmes facteurs tel que spécifiés. Dans ce cas, l'événement étudié est d'abord l'obtention d'un premier emploi rémunéré dans le premier lieu de migration. Ensuite, cet événement est scindé en deux modalités exclusives (emploi formel et emploi indépendant) : ces deux modalités sont considérées comme exclusives parce qu'une fois qu'on accède à un premier emploi formel, on ne peut plus accéder à un premier emploi indépendant et le statut d'indépendant ne peut être connu que lors d'une période suivante (2^e emploi ou plus). En terme technique, la survenance d'un événement non étudié est considérée comme une troncature.

Nous faisons l'hypothèse que la migration pour la recherche d'emploi permet une insertion économique plus rapide en milieu rural qu'en milieu urbain compte tenu à la fois de la moindre exigence du marché de travail en termes de capital humain et de la plus grande efficacité des réseaux en milieu rural.

Méthodologie

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, la présente étude est réalisée à partir des données de l'enquête nationale, menée en 2000, sur « migrations, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso ». Comme les données de toute enquête rétrospective, les données utilisées ici présentent un certain nombre de limites. En effet, la technique des biographies nécessite l'enregistrement chronologique de tous les événements survenus dans la vie de l'individu. Elle fait donc appel à la mémoire qui peut être défaillante sur certaines dates ou certains événements. L'utilisation de la fiche « âge-événement », qui a fait ses preuves dans ce genre d'enquête biographique, permet de minimiser les biais de mémoire (Antoine et Piché, 1998).

L'emploi rémunéré (que ce soit le premier emploi ou celui au moment de l'enquête) est défini comme étant l'occupation principale, ayant durée au moins trois mois. Ainsi, les périodes d'études, de retraite, de chômage ou de foyer sont exclues au même titre que les activités d'apprentissage ou d'aide familial sans rémunération. L'emploi formel est défini comme étant la première occupation principale ayant duré au moins trois mois et où l'employé bénéficie régulièrement d'un bulletin de salaire mensuel. L'emploi indépendant quant à lui est défini comme l'occupation principale, ayant durée au moins trois mois et où la personne travaille pour son propre compte dans une entreprise individuelle. Elle peut employer (ou pas) un ou plusieurs salariés ou être aidée par des aides familiaux et/ou des apprentis non rémunérés. Nous ne faisons donc pas de distinction entre l'indépendant et l'employeur qui travaille également pour son compte mais en employant des salariés¹.

Pour les analyses longitudinales, les événements biographiques de chaque individu sont pris en compte entre 12 et 35 ans. Ainsi le temps d'observation est l'âge atteint. À chaque âge de ce groupe retenu, certaines personnes sont considérées comme étant en fin d'observation soit parce qu'elles n'ont pu obtenir leur premier emploi, soit parce qu'elles sont censurées par la date de l'enquête. En somme, chaque individu de 12 ans et plus restent soumis au risque

¹ Pour tenir compte de la faiblesse de l'effectif des employeurs.

d'obtenir un premier emploi depuis 12 ans jusqu'à l'âge de son obtention ou jusqu'à la censure (date de l'enquête, limite d'âge retenu dans l'analyse).

Enfin, en raison de l'effet de la sélectivité migratoire, les emplois obtenus par les migrants dès leur arrivée sont exclus de l'analyse pour éviter de tenir compte des événements anticipés (emploi acquis préalablement à la migration) ou simplement les cas de fonctionnaires en mutation. Comme le soulignent Bocquier et Legrand (1998), dans une telle situation ce n'est pas la migration qui affecte leurs chances d'obtenir un emploi mais plutôt le contraire.

Les modèles paramétriques de la famille « log-logistique » sont utilisées pour évaluer le temps nécessaire pour obtenir un premier emploi ou pour mieux comprendre ce qui mène plus rapidement au premier emploi, qu'il soit rémunéré, formel ou indépendant. Soit t la durée d'exposition atteinte à un âge donné. Le logarithme de ce temps de survie, $\text{Log}(t)$, s'exprime comme une fonction linéaire des variables explicatives et prend la forme suivante : $\text{Log}(t_j) = X_j \beta + z_j$. Dans cette équation, X_j représente le vecteur des variables explicatives, β le vecteur des coefficients de régression, et z_j l'erreur dont nous supposons que la fonction de densité a une forme logistique².

En supposons que pour deux individus de même durée d'exposition mais atteinte à des âges différents, les chances d'avoir un emploi peuvent être différents, nous avons découpés le temps d'observation, c'est dire l'âge, en plusieurs groupes pour en déterminer l'effet propre à chaque groupe. Chaque modèle contient cette variable, des variables fixes et des variables qui changent avec le temps. Cette dernière catégorie de variables fait qu'une même personne peut réaliser une ou plusieurs modalités de la variable au cours de sa vie. Les individus qui subissent ces changements se retrouvent dans plusieurs enregistrements de la base de données. Pour remédier à cela, les erreurs standards des coefficients de régression ont été ajustées en utilisant les erreurs standards de Huber-White (Hox, 2002). Ils sont estimés en time ratios et une valeur significative inférieure à zéro signifie une plus grande rapidité d'accès par rapport à la catégorie de référence.

Pour étudier le lien entre migration et emploi, c'est le statut migratoire qui constitue la variable indépendante principale. Elle comprend huit modalités : les non migrants (les natifs et les résidents depuis 12 ans du milieu rural ou urbain), et les migrants différenciés selon leur lieu de provenance (rural, urbain et étranger). Nous distinguons en milieu rural ceux qui proviennent d'un autre milieu rural, d'un milieu urbain ou de l'étranger puis en milieu urbain ceux qui viennent d'un autre milieu urbain, d'un milieu rural ou de l'étranger. Toute localité de moins de dix mille habitants est considérée comme rurale. Pour l'analyse du premier emploi, le statut migratoire est une variable qui peut changer avec le temps : par exemple, une personne peut réaliser au cours de la période étudiée plusieurs migrations avant l'obtention de son premier emploi.

La littérature sur les facteurs d'intégration économique est très abondante (Piché, 2004). Sur cette base, nous retenons les variables explicatives suivantes. D'abord, pour tenir compte de l'évolution du marché de travail, nous retenons la **génération** (variable fixe) : compte tenu des problèmes d'effectifs, nous constituons quatre générations : 1936-1955 ; 1956-1965 ; 1966-1975 ; 1976-1985. En lien avec la littérature sur migration et genre, nous supposons un accès différentiel selon le **sexe**. La variable **durée de résidence**, variable clé dans tous les modèles explicatifs, n'est retenue que pour l'analyse transversale : elle est mesurée par rapport à la résidence au moment de l'enquête et représente la différence entre l'**âge à l'arrivée** (12 ans pour les non migrants) et l'âge d'obtention de l'emploi ou de la date de l'enquête dans le cas

² Ce choix résulte de l'utilisation du critère d'information d'Akaike (1974) en mettant en opposition les modèles qui semblaient plus appropriés (Gamma, Lognormal et log-logistic) : $AIC = -2(\text{rapport de vraisemblance}) + 2(c+p+1)$ où c est le nombre de variables dans le modèle et p le nombre de paramètres auxiliaires utilisés. Le modèle préférable étant celui qui a la plus petite valeur de AIC.

des sans emploi. La variable l'« âge à l'arrivée » est dépendante du temps puisqu'au cours de son cycle de vie un individu peut faire plusieurs migrations.

Pour mesurer l'impact de l'**éducation** sur l'accès au premier emploi rémunéré nous retenons comme mesure le dernier niveau atteint avant l'obtention du premier emploi ou la troncature. Nous opposons les personnes n'ayant jamais fréquenté une école à celles qui ont atteint le niveau primaire, secondaire (enseignement général ou technique) ou supérieur.

Concernant le **statut matrimonial**, nous distinguons trois modalités : célibataire, marié, et divorcé/veuf/séparé. Dans le cas de l'analyse des données sur le premier emploi, cette variable change également dans le temps. Avant l'obtention de son premier emploi, une personne peut passer du statut de célibataire à celui de marié puis de divorcé avant un autre mariage.

Enfin, l'**origine ethnique** est mesurée ici par l'ethnie du père. Au Burkina Faso on distingue plusieurs groupes ethniques mais certains de ces groupes sont faiblement représentés dans l'échantillon. Le critère d'effectif de l'échantillon (plus de 30 individus) nous a permis de retenir six groupes ethniques importants : Bissa, Gourmanché, Mossi, Peul, Sénoufo et un groupe « autres ». Une forte proportion de la population se déclare comme Mossi. Nous mettons donc en opposition ce groupe ethnique avec les autres pour mettre en évidence l'impact de l'appartenance à un groupe ethnique sur l'accès à un emploi rémunéré, indépendant ou du secteur formel. Cette variable ne change pas dans le temps.

Comme indicateur de l'**origine sociale**, nous utilisons la dernière activité des parents (père et mère). Ainsi, trois modalités pour le père et quatre modalités pour la mère sont définies (la modalité aide familial étant inexistante du côté du père). Aussi bien chez les pères que chez les mères, c'est la modalité « indépendant » qui est la plus répandue.

Résultats

Analyse des données du moment

Les trois premiers tableaux présentent les données de base sur les liens entre la typologie migratoire et l'emploi. Le tableau 1 donne un aperçu général des statuts migratoires pour l'ensemble de l'échantillon de l'enquête. Ainsi, près de 40% de l'échantillon est constitué de non migrants (panel A) et la différence entre hommes et femmes n'est pas importante. En fait, ce sont les non migrants ruraux qui dominent (près de 34%), ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'importance des populations d'origine rurale au Burkina Faso. Cela explique également pourquoi les migrants et migrantes d'origine rurale sont également prédominants : 17% pour le rural-rural et 14% pour le rural-urbain. Enfin, il faut noter l'importance de la migration de retour : plus de 20% des personnes interrogées sont des migrantes de retour (en provenance de l'étranger, en fait de la Côte d'Ivoire). Le panel B présente la même typologie migratoire en distinguant le milieu urbain et rural : on constate que le milieu urbain se caractérise par la moindre importance à la fois des non migrants (17% versus 45% en milieu rural) et des migrants de retour (14% versus 26% en milieu rural). Enfin, la seule différence entre les hommes et les femmes concerne le milieu rural : les hommes sont davantage des migrants de retour alors que les femmes sont davantage des migrantes circulant dans le milieu rural. Cela confirme la division sexuelle de la migration bien documentée pour le Burkina Faso (Cordell et al. 1996).

TABLEAU 1 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SEXE SELON LE STATUT MIGRATOIRE ET LA ZONE DE RÉSIDENCE

A) Ensemble	Non migrant urbain	Urbain urbain	Rural urbain	Étranger urbain	Total Urbain	Non migrant rural	Rural rural	Urbain Rural	Etranger Rural	Total Rural	Total
Homme	4,6	4,3	14,4	4,4	27,7	31,4	8,9	4,2	27,9	72,3	100(4076)
Femme	4,3	3,7	13,1	2,8	23,8	35,9	23,2	4,5	12,6	76,2	100(4571)
Total	4,4	4,0	13,7	3,5	25,6	33,8	16,6	4,4	19,6	74,4	100(8647)
B) Zone de résidence	Urbain					Rural					
Homme	16,7	15,5	52,1	15,8	100(2291)	43,3	12,3	5,9	38,6	100(1785)	
Femme	18,0	15,5	54,9	11,6	100(2405)	47,1	30,5	5,9	16,5	100(2166)	
Total	17,3	15,5	53,5	13,7	100(4686)	45,4	22,4	5,9	26,3	100(3951)	

() : effectif

Le tableau 2 confirme l'importance du secteur informel au Burkina Faso : sauf pour le statut migratoire « urbain-urbain », l'informel caractérise massivement l'emploi des personnes interrogées, et cela est valable autant pour les femmes que pour les hommes. S'agissant du statut urbain-urbain, l'emploi formel est important (plus de 30%) et concerne surtout les hommes. On peut penser qu'il s'agit essentiellement de personnes dont les qualifications leur permettent de circuler dans les milieux urbains.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION EN ACTIVITÉ PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE SEXE

Statut migratoire	Ensemble				Homme				Femme			
	Informel	Formel	Total	Effectif	Informel	Formel	Total	Effectif	Informel	Formel	Total	Effectif
Non migrant urbain	90,9	9,1	100	529	84,3	15,7	100	222	95,4	4,6	100	307
Urbain-urbain	68,0	32,1	100	669	58,6	41,4	100	378	81,9	18,1	100	291
Rural-urbain	88,2	11,8	100	1183	87,3	12,7	100	605	89,3	10,7	100	578
Étranger-urbain	86,1	13,9	100	600	82,5	17,5	100	363	93,0	7,0	100	237
Non migrant rural	99,3	0,7	100	998	99,2	0,8	100	394	99,4	0,6	100	604
Rural-rural	98,3	1,7	100	606	95,2	4,8	100	196	99,4	0,6	100	410
Urbain-Rural	87,2	12,8	100	117	76,9	23,1	100	67	96,9	3,1	100	50
Étranger -Rural	99,1	0,9	100	680	98,8	1,2	100	549	100,0	0,0	100	131
Total	95,0	5,0	100	5382	92,6	7,5	100	2774	97,3	2,7	100	2608

Le tableau 3 introduit le secteur statut dans l'activité. Ici aussi, le statut migratoire « urbain-urbain » se distingue des autres statuts avec une plus grande proportion de salariés, autant dans le privé que dans le public et cela davantage pour les hommes que pour les femmes. Par contre, un autre statut migratoire se distingue nettement, à savoir le statut « urbain-rural », en particulier pour les hommes, où la proportion de salariés est également importante.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION DE LA POPULATION EN ACTIVITÉ PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE STATUT DANS L'ACTIVITÉ ET LE SEXE

Statut migratoire	Ensemble				Homme				Femme			
	Indépend.	Salarié Public	Salarié Privé	Total	Indépend.	Salarié Public	Salarié Privé	Total	Indépend.	Salarié Public	Salarié Privé	Total
Non migrant urbain	73,1	3,6	23,3	100	62,2	6,1	31,7	100	80,7	1,8	17,5	100
Urbain-urbain	55,0	21,7	23,3	100	43,9	28,3	27,8	100	71,5	11,9	16,6	100
Rural-urbain	86,4	4,1	9,5	100	82,0	5,3	12,8	100	91,6	2,7	5,7	100
Étranger-urbain	75,6	5,2	19,2	100	71,0	6,2	22,8	100	84,6	3,2	12,2	100
Non migrant rural	99,4	0,0	0,6	100	99,2	0,0	0,8	100	99,6	0,0	0,4	100
Rural-rural	97,9	0,9	1,2	100	94,1	2,2	3,8	100	99,3	0,5	0,2	100
Urbain-Rural	82,7	14,1	3,2	100	70,4	25,8	3,9	100	94,3	3,1	2,6	100
Étranger-Rural	94,6	0,0	5,4	100	93,0	0,0	7,0	100	99,4	0,0	0,6	100
Total	92,0	2,5	5,5	100	87,3	4,0	8,7	100	96,4	1,1	2,5	100

Au-delà des aspects descriptifs, la question principale concerne l'impact de l'expérience migratoire sur l'activité au moment de l'enquête en tenant compte simultanément des autres déterminants de l'activité. Le tableau 4 présente une analyse multivariée des facteurs associés au fait d'être en emploi rémunéré, formel et indépendant. Le modèle 1 présente l'effet brut (univarié) du statut migratoire : par rapport au non migrants ruraux, presque tous les statuts migratoires ont un effet significatif sur l'emploi rémunéré et formel. Deux exceptions : pour l'emploi rémunéré, le statut urbain-rural ne se distingue pas du statut non migrant rural alors que pour l'emploi formel, c'est le statut étranger-rural qui n'est pas significatif. Migrer (ou retourner) en milieu rural ne donne pas d'avantage sur ceux et celles qui sont restées. Par ailleurs si les autres migrants semblent être plus enclins d'être en emploi rémunéré les non migrants du milieu urbain semblent être en retrait par rapport aux non migrants ruraux.

Pour l'emploi indépendant, le portrait est moins clair : d'une part, pour les non migrants urbains, les migrants urbain-urbain l'avantage semble être du côté des non migrants ruraux alors que du côté des migrants rural-rural et étranger rural, l'avantage de la migration semble significatif, c'est-à-dire qu'ils sont davantage en activité indépendante que les non migrants ruraux. Pour les autres, il n'y a pas de différences entre les migrants et non migrants ruraux. Il s'agit maintenant de voir si les effets se maintiennent après « contrôle » pour les autres variables (voir modèles 2 dans le tableau 4).

Dans l'ensemble, pour l'activité rémunérée, l'effet net de l'expérience migratoire demeure positive, mais uniquement pour les statuts migratoires « urbains » : migrer vers le rural, quelle que soit la provenance (rurale, urbaine ou étrangère), ne favorise pas l'exercice d'une activité rémunérée par comparaison aux non migrants ruraux. Par contre, seuls les migrants vers l'urbain (d'origine urbaine ou rurale) ont plus de chance d'exercer une activité formelle que les non migrants ruraux. On voit ici la confirmation que seule la migration vers l'urbain donne accès à l'emploi rémunéré et formel. Quant à la dynamique de l'emploi indépendant, le portrait est plus diversifié. D'une part, les non migrants urbains et les migrants urbains d'origine étrangère sont davantage en activité indépendante que les non migrants ruraux. D'autre part, le fait de migrer en milieu rural en provenance de l'étranger ou d'un autre milieu rural semble également donner davantage accès à une activité rémunérée indépendante que les non migrants ruraux. On constate donc pour une première fois, grâce à des données nationales, que la migration joue de façon importante et multiple sur l'emploi rémunéré : le statut qui donne le moins accès à l'emploi rémunéré, qu'il soit formel ou indépendant, concerne les personnes qui n'ont jamais quitté le milieu rural. Ceci dit, pour une des premières fois, les résultats suggèrent que le milieu rural joue un rôle positif en matière d'activité rémunérée indépendante et le fait de migrer en zone rural augmente les chances d'exercer une telle activité par rapport aux non migrants ruraux.

TABLEAU 4 : RÉGRESSION LOGISTIQUE PAR TYPE D'ACTIVITÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE

Variables	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
	Rémunéré		formel		Indépendant	
	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios	Odds ratios
Statut migratoire (Non migrant rural)						
Non migrant urbain	0,7**	1,5**	8,8**	1,6	0,4**	1,7**
Urbain_urbain	1,7**	2,2**	49,9**	5,2**	0,5**	1,3
Rural_urbain	2,1**	1,9**	23,3**	4,1*	0,9	1,5
Etranger_urbain	2,1**	2,7**	23,8**	2,2	0,9	2,5**
Rural_rural	1,8**	1,5	3,3**	1,2	1,7**	1,8*
Urbain_Rural	1,1	1,0	14,6**	2,7	0,8	1,0
Etranger_Rural	1,8**	1,1	1,3	0,3	1,6**	1,8*
Génération (1976-1985)						
1936-1955		3,8**		6,8**		3,5**
1956-1965		3,8**		6,6**		2,9**
1966-1975		2,5**		3,1**		2,5**
Sexe (femme)						
Homme		3,2**		3,8**		1,4**
Statut matrimonial (célibataire)						
Marié		4,8**		2,6**		4,5**
Divorcé/veuf/séparé		5,8**		1,6		6,1**
Éducation (Aucun)						
Primaire		1,2*		2,9**		0,9
Secondaire professionnel		1,1		16,4**		0,3**
secondaire 1er cycle		0,8		6,1**		0,4**
secondaire 2nd cycle		0,9		20,4**		0,1**
Supérieur		0,9		36,3**		0,1**
Âge d'arrivée (12 ans)						
13-15		1,5		0,9		1,1
16-18		1,6*		0,6		1,3
19-21		1,7*		0,9		1,3
22-24		1,4		1,6		0,9
25-27		1,5		1,6		1,0
28-30		1,4		1,2		0,9
31-33		2,0**		1,5		1,2
34-36		1,3		1,1		0,8
37-64		1,4		1,1		0,9
Activité du père (indépendant)						
Salarié		0,9		1,2		0,9
Aide familial		1,1		2,6*		0,8
Activité de la mère (indépendant)						
Salarié		0,6*		0,6		0,8
Aide familial		0,30**		1,0		0,3**
Autre		0,6*		0,9		0,6**
Ethnie du père (Mossi)						
Peul		1,5**		0,9		1,6**
Sénoufo		0,9		0,8		1,0
Gourmanche		1,1		1,5		1,1
Bissa		0,9		0,9		0,9
Autres		1,1		1,1		1,1

() : catégorie de référence ; ** : $p \leq 1\%$ * : $p \leq 5\%$

NB : la durée de résidence et ses interactions avec le statut migratoire ont également été utilisées comme variable de contrôle

Quant aux autres facteurs introduits dans les modèles 2 du tableau 4 à titre de contrôle, la plupart joue dans le sens attendu (i.e. connu). La variable génération indique que les générations plus jeunes ont plus de difficulté sur la marché de travail : ce résultat a été largement documenté dans le contexte urbain africain (Piché et Gingras 1998 ; Zourkaleini et Piché, 2005.). De plus, les différences entre les hommes et les femmes sont significatives, confirmant l'importance des rapports de genre en migration (Comoé, 2005 ; LeJeune et al. 2005). De plus, le fait d'être marié ou d'avoir déjà été marié augmente les chances d'exercer un emploi rémunéré. Par contre, l'effet de l'éducation est extrêmement intéressant. Pour l'emploi rémunéré en général, l'effet de l'éducation de semble pas significatif. Par contre, lorsque l'on distingue le formel et l'indépendant, on voit un effet fort différent : alors que l'éducation augmente les chances d'exercer un emploi formel (théorie du capital humain), elle diminue les chances d'exercer une activité indépendante. On voit bien ici le rôle de l'éducation dans l'accès à l'emploi salarié dans le secteur formel. L'âge à l'arrivée ne semble jouer que pour l'activité rémunérée en général : plus les chances augmentent avec l'âge à l'arrivée. Enfin, si l'activité du père semble peu significative, celle de la mère semble importante pour l'exercice de l'activité indépendante : en effet, le fait que la mère a exercé une activité d'aide familiale ou autre qu'indépendante diminue les chances du répondant à exercer une activité indépendante. L'interprétation de ce résultat n'est pas évidente pour le moment. L'origine ethnique semble avoir peu d'effet, mais les peuls semblent avoir plus accès aux emplois indépendants que les mossis.

L'accès à l'emploi : une analyse longitudinale

L'analyse de l'emploi au moment de l'enquête donne une première approximation des liens entre migration et emploi. De nature transversale, cette approche prend en considération des emplois de rang très varié : pour les uns il s'agit du premier emploi, pour d'autres le deuxième ou le troisième, etc. Un moment crucial dans la vie de tout individu est l'accès au premier emploi. L'enquête rétrospective dont nous nous servons ici nous permet d'identifier le premier emploi et d'analyser les facteurs qui sont associés à son obtention i. Les deux tableaux qui suivent fournissent les données descriptives de base reliées au premier emploi en lien avec le statut migratoire. Le tableau 5 indique que le premier emploi occupé se situe largement dans le secteur informel, et ceci pour tous les statuts migratoires sauf pour le statut urbain-urbain où le formel prend plus d'importance, en particulier pour les hommes. Par contre, en ce qui concerne la situation dans la première activité, le portrait est plus varié selon le statut migratoire (tableau 6). En effet, il est clair que l'emploi salarié demeure faible pour toutes les destinations rurales alors qu'il est important pour les destinations urbaines. Les différences entre les hommes et les femmes sont ici très grandes : si les femmes sont majoritairement dans l'emploi comme indépendante, les hommes se divisent presque moitié-moitié entre les emplois indépendants et salariés. Cela est particulièrement vrai pour les migrants vers l'urbain où les proportions de salariés sont élevées. C'est dans le statut urbain-urbain où domine nettement la proportion de salariés masculins.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES PREMIERS EMPLOIS PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LE SEXE

Statut migratoire	Ensemble				Homme				Femme			
	Informel	Formel	Total	Effectif	Informel	Formel	Total	Effectif	Informel	Formel	Total	Effectif
Non migrant urbain	88,0	12,0	100	873	80,2	19,8	100	411	94,1	5,9	100	462
Urbain-urbain	64,4	35,6	100	337	55,4	44,6	100	185	78,2	21,8	100	152
Rural-urbain	83,3	16,7	100	704	74,7	25,3	100	405	93,4	6,6	100	299
Étranger-urbain	81,7	18,3	100	309	63,4	36,7	100	125	93,0	7,0	100	184
Non migrant rural	95,5	4,5	100	2925	93,4	6,6	100	1541	97,6	2,4	100	1384
Rural-rural	95,6	4,4	100	296	91,0	9,0	100	146	99,8	0,2	100	150
Urbain-Rural	91,1	8,9	100	102	89,5	10,5	100	42	91,9	8,1	100	60
Étranger-Rural	98,9	1,1	100	179	97,1	2,9	100	79	100,0	0,0	100	100
Total	93,6	6,4	100	5725	90,1	9,9	100	2934	97,0	3,1	100	2791

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES PREMIERS EMPLOIS PAR STATUT MIGRATOIRE SELON LA SITUATION DANS L'ACTIVITÉ ET LE SEXE

Statut migratoire	Ensemble				Homme				Femme			
	Indépend.	Salarié public	Salarié privé	Total	Indépend.	Salarié public	Salarié privé	Total	Indépend.	Salarié public	Salarié privé	Total
Non migrant urbain	67,1	6,0	26,9	100	48,8	10,8	40,4	100	81,5	2,3	16,3	100
Urbain-urbain	36,2	39,5	24,3	100	19,3	51,8	28,9	100	62,2	20,8	17,1	100
Rural-urbain	63,9	13,5	22,7	100	45,6	20,4	34,1	100	85,2	5,4	9,4	100
Étranger-urbain	64,2	8,8	27,0	100	34,4	18,1	47,5	100	82,6	3,1	14,3	100
Non migrant rural	75,8	0,8	23,5	100	55,1	1,5	43,5	100	96,8	0,1	3,2	100
Rural-rural	76,8	0,4	22,8	100	54,8	0,8	44,5	100	96,8	0,1	3,2	100
Urbain-Rural	78,7	7,2	14,1	100	60,5	10,5	29,0	100	86,9	5,7	7,4	100
Étranger-Rural	88,3	0,9	10,8	100	77,9	1,6	20,5	100	94,5	0,5	5,0	100
Total	74,2	2,8	23,0	100	53,7	4,7	41,7	100	94,1	1,0	4,9	100

La question cruciale est de savoir si le statut migratoire constitue un atout pour l'accès au premier emploi rémunéré, qu'il soit formel ou indépendant. Dans les modèles 1 du tableau 7, on constate que l'effet brut du statut migratoire varie selon le type d'activité³. Ainsi, en ce qui concerne l'emploi rémunéré en général, trois statuts sont significatifs : deux qui augmentent le temps d'accès à un premier emploi rémunéré (rural-urbain et rural-rural) et un qui le diminue (étranger-urbain). Par contre, pour l'emploi formel, ce sont les migrations en direction de l'urbain qui diminuent le temps nécessaire pour accéder à un tel emploi, ce qui somme toute constitue un résultat assez connu. Pour l'emploi indépendant, on constate que l'effet brut de la migration est significatif pour presque tous les statuts migratoires, sauf pour les catégories urbain-rural et étranger-rural. Pour les modalités qui présentent des effets significatifs, seules les migrations de l'étranger vers l'urbain semblent accélérer l'accès à l'emploi indépendant.

Ces résultats se maintiennent-ils une fois prises en compte les autres facteurs reliés à l'emploi? La réponse se trouve dans les modèles deux du tableau 7. D'abord, pour l'emploi rémunéré en général, la catégorie rural-urbain n'est plus significative. L'étranger-urbain continue à diminuer le temps d'accès à un tel emploi alors que le rural-rural

³ Rappelons que les ratios utilisés ici sont des ratios temporels (« time ratios ») : il faut donc les interpréter à l'inverse des rapports de chance (« odds ratios »). Ainsi, un ratio inférieur à l'unité indique un temps d'accès à l'emploi plus court qu'un ratio supérieur à l'unité.

continue à l'augmenter les chances. Quand on regarde maintenant l'accès au premier emploi formel, l'effet net du statut migratoire disparaît sauf pour le statut étranger-urbain qui diminue le temps d'accès. D'une part, cela implique que l'effet du statut migratoire est médiatisé par les autres variables, notamment celles reliées au capital humain. Nous y reviendrons. Enfin, s'agissant de l'emploi indépendant, les migrants en provenance de l'étranger (que la destination soit urbaine ou rurale) semblent favorisés dans la mesure où ils accèdent plus rapidement à ce type d'emploi. Par contre, le fait de faire une migration rurale-rurale augmente le temps d'accès à l'emploi indépendant. Bref, une fois prises en compte un ensemble de variables démographiques et de capital humain, l'effet net de l'expérience migratoire n'est pas uniforme. D'une part, pour plusieurs statuts, elle ne joue pas par comparaison aux non migrants ruraux : il en est ainsi pour trois catégories urbaines, soit les non migrants urbains et les migrants urbains-urbains et ruraux-urbains et une catégorie rurale soit les migrants urbains-ruraux. Pour ces catégories, l'accès à un premier emploi passe par les variables de contrôle incluses dans le modèle. D'autre part, trois statuts migratoires sont significatifs pour l'accès à l'emploi rémunéré, formel ou indépendant : le premier concerne l'expérience à l'étranger (étranger-urbain) qui accélère l'accès à tous ces types d'emploi ; le deuxième concerne le statut étranger-rural qui accélère uniquement l'accès à un premier emploi indépendant ; le troisième le statut rural-rural qui augmente le temps à l'emploi rémunéré en général et l'emploi indépendant (mais non pour l'emploi formel). Ce résultat est nouveau et montre que les personnes qui migrent à l'intérieur du monde rural accèdent moins rapidement à un premier emploi rémunéré indépendant que ceux qui ne quittent pas le village.

L'analyse des autres facteurs liés à l'accès au premier emploi montre des dynamiques différenciées selon le type d'emploi. Ainsi, les déterminants de l'emploi formel se distinguent par la médiation des facteurs de capital humain, en particulier l'éducation, annulant presque complètement l'effet brut de la migration. L'effet de la génération est également intéressant et va dans le même sens que tous les travaux antérieurs, à savoir que les jeunes générations mettent plus de temps à accéder à l'emploi formel compte tenu de la crise économique et du resserrement dans le secteur public (Piché et Gingras, 1998 ; Antoine et Piché, 1998 ; Zourkaleini et Piché 2005). Enfin, notons l'effet de la situation matrimoniale, les célibataires mettant moins de temps pour accéder au premier emploi que les déjà mariés.

Pour le secteur de l'emploi indépendant, la dynamique est fort différente. D'abord, on l'a vu, l'expérience migratoire à l'étranger a un effet positif, alors que migrer en zone rurale a un effet négatif. D'autre part, l'éducation a comme effet ici de ralentir l'accès à ce type d'emploi, confirmant ainsi que plus une personne est éduquée (secondaire et plus) plus elle aspire à un emploi salarié dans le formel. Une autre spécificité de l'emploi indépendant est le rôle joué par l'activité de la mère : le fait d'avoir une mère dans l'emploi indépendant accélère l'accès à ce type d'emploi pour le répétant. Cela est peut-être l'indication du caractère familial de ce type d'activités. Les migrants qui arrivent après 30 ans semblent accéder plus rapidement à l'emploi indépendant. Enfin, l'effet du sexe montre bien la division sexuelle du travail : le fait d'être homme accélère l'accès à l'emploi formel alors que c'est le contraire en ce qui concerne l'accès à l'emploi indépendant.

TABLEAU 7 : DÉTERMINANTS DE L'ACCÈS AU PREMIER EMPLOI RÉMUNÉRÉ, FORMEL OU INDÉPENDANT (MODÈLES PARAMÉTRIQUES (LOG-LOGISTIQUE))

Variables	Rémunéré Modèle 1 Time ratios	Modèle 2 Time ratios	Formel Modèle 1 Time ratios	Modèle 2 Time ratios	Indépendant Modèle 1 Time ratios	Modèle 2 Time ratios
Statut migratoire (Non migrant rural)						
Non migrant urbain	1,0	1,0	0,6**	0,9	1,1*	1,0
Urbain-urbain	1,0	1,0	0,4**	0,7	1,2**	1,0
Rural-urbain	1,2**	1,1	0,7**	0,8	1,2**	1,0
Etranger-urbain	0,5**	0,6**	0,3**	0,4**	0,6**	0,6**
Rural-rural	1,2**	1,2**	1,4	1,1	1,2**	1,1**
Urbain-Rural	1,1	1,1	0,9	0,9	1,1	1,1
Etranger-Rural	0,9	0,9	2,1*	1,7	0,9	0,8*
Génération (1936-1955)						
1956-1965		1,0		1,2		1,0
1966-1975		1,0		1,4*		1,0
1976-1985		1,1**		2,4**		1,0
Sexe (homme)						
Femme		0,9**		1,3*		0,9**
Éducation(Aucun)						
Medersa		1,0		1,5*		0,9
Primaire		0,9*		0,7**		1,0
Secondaire professionnel		1,1**		0,5**		1,5**
secondaire 1er cycle		1,1**		0,6**		1,2**
secondaire 2nd cycle		1,1*		0,5**		1,5**
Supérieur		1,2*		0,6**		2,5**
Activité du père (indépendant)						
Salarié		1,0		1,0		1,1
Aide familial		1,0		1,1		1,1
Activité de la mère (indépendant)						
Salarié		1,2**		1,1		1,3**
Aide familial		1,3**		1,1		1,4**
Autre		1,1**		0,9		1,1**
Ethnie du père (Mossi)						
Peul		0,9**		1,0		0,9**
Sénoufo		1,0		1,0		1,0
Gourmanché		1,0		0,8		1,0
Bissa		1,0		0,8		1,0
Autres		1,0		0,9		1,0
Situation matrimoniale (célibataire)						
Marié		1,1**		1,8**		0,9**
Divorcé/veuf/séparé		1,3**		2,0*		1,2*
Âge à l'arrivée (12ans)						
13-15		1,0		1,1		1,0
16-18		1,0		1,1		1,1
19-21		1,0		1,2		1,1
22-24		1,0		0,9		1,1
25-27		1,0		0,8		1,0
28-30		0,1**		0,5		1,3
31-35		0,1**		0,6		0,1**

Âge atteint (12-14ans)						
15-17	1,3**	1,3**	1,2	1,3	1,3**	1,3**
18-20	1,7**	1,7**	0,9	1,1	1,7**	1,7**
21-23	2,2**	2,2**	0,9	1,0	2,3**	2,2**
24-26	2,6**	2,7**	1,2	1,3	2,9**	2,8**
27-29	3,4**	3,3**	1,3	1,4	3,5**	3,4**
30-32	4,0**	4,0**	2,2	2,2*	4,0**	3,9**
33-35	2,8**	2,9**	1,7	1,8	2,8**	2,8**
/ln_gam	-1,3**	-1,4**	-0,8**	-1,0**	-1,3**	-1,4**
Gamma	0,3	0,2	0,4	0,4	0,3	0,3
() Catégorie de référence		** : p<=1%	* : p<=5%			

Conclusion

Les quelques travaux sur les liens entre migration et emploi sont presque tous basés sur des données transversales (au moment de l'enquête). Récemment, grâce aux techniques de l'analyse biographique, quelques enquêtes rétrospectives ont permis d'analyser l'insertion sur le marché du travail de façon plus dynamique, d'une part en ciblant le premier emploi, et d'autre part en incluant dans les modèles explicatifs des variables qui varient dans le temps. Le problème majeur avec ces analyses réside dans leur concentration en milieu urbain (Antoine et Piché, 1998 ; Piché et Gingras, 1998 ; Zourkaleini et Piché, 2005). Certes, on connaît mieux la dynamique de l'insertion sur le marché de travail urbain mais on connaît peu, voire pas du tout, la dynamique de l'insertion économique en milieu rural. Le « biais urbain » donne l'impression que la dynamique de l'accès à l'emploi rémunéré ne concerne que le milieu urbain. Dans le présent travail, grâce à une enquête représentative au niveau national, nous avons tenté de voir dans quelle mesure la migration en milieu rural constitue un atout ou non pour l'accès à l'emploi rémunéré. Nous avons même suggéré l'hypothèse que la migration pour la recherche d'emploi permet une insertion économique plus rapide en milieu rural qu'en milieu urbain, compte tenu à la fois de la moindre exigence du marché de travail en termes de capital humain et de la plus grande efficacité des réseaux en milieu rural.

Les résultats ont certes permis de confirmer l'importance du capital humain et du genre dans l'accès au travail rémunéré. Nous n'allons pas nous attarder sur ces résultats connus. Nous allons plutôt revenir à l'hypothèse principale et discuter des résultats concernant les effets nets du statut migratoire sur l'accès à l'emploi rémunéré. Même si l'hypothèse telle que posée implique une approche longitudinale, il est intéressant de comparer les résultats des deux approches (transversale et longitudinale). Cette comparaison permet d'illustrer trois grandes conclusions.

Premièrement, en ce qui concerne l'emploi rémunéré en général, l'approche transversale donne vraiment l'impression que seule la migration vers l'urbain joue un rôle significatif. L'approche longitudinale montre au contraire que la migration vers le milieu rural (en provenance de l'étranger) a un impact positif alors que la migration d'un autre milieu rural a un impact négatif. Il s'agit là d'une première remise en question de notre hypothèse centrale.

Deuxièmement, pour l'emploi formel, les deux approches montrent le peu d'effet net de la migration (i.e. peu de statuts migratoires demeurent significatifs), laissant plutôt la place aux autres facteurs liés à l'emploi, en particulier l'éducation. Néanmoins, dans les deux cas, c'est la migration vers l'urbain qui augmente les chances d'occuper un emploi formel. Donc dans le cas du travail formel, l'hypothèse centrale ne semble pas tenir.

Enfin, pour l'emploi indépendant, les deux approches arrivent à des résultats forts différents. Alors que la première approche semble indiquer que la migration à l'intérieur du milieu rural augmente les chances d'occuper un emploi indépendant la deuxième semble

indiquer l'accès à un premier emploi indépendant est retardé par ce type de migration. Seule une expérience acquise à l'étranger accélère l'accès au premier emploi en milieu rural.

Bref, de façon générale, l'analyse transversale cache à la faiblesse de la migration vers le rural dans la dynamique de l'insertion économique. Les deux approches ne confirment pas l'hypothèse centrale pour l'emploi rémunéré en général et l'emploi indépendant en particulier. En effet, par rapport aux personnes qui ne quittent jamais le milieu rural, les migrants qui reviennent en milieu rural en provenance de l'étranger accèdent plus rapidement à un premier emploi rémunéré et indépendant et ont plus de chances d'y être au moment de l'enquête.

TABLEAU 8 : COMPARAISON DES EFFETS NETS DU STATUT MIGRATOIRE SUR L'ACCÈS À L'EMPLOI RÉMUNÉRÉ SELON L'APPROCHE TRANSVERSALE ET LONGITUDINALE

	Rémunéré		Formel		Indépendant	
	Dernier	1 ^{er} emploi	Dernier	1 ^{er}	Dernier	1 ^{er}
NM U	oui				oui	
U-U	oui		oui			
R-U	oui		oui			
E-U	oui	oui		oui	oui	oui
R-R		oui			oui	oui
U-R						
E-R					oui	oui

Sources : tableaux 4 et 7

Ces résultats impliquent que les travaux sur le rôle de la migration dans l'insertion économique devront désormais se concentrer davantage sur l'impact des migrations rurales au lieu de porter presque exclusivement sur le milieu urbain. De plus, pour les pays comme le Burkina Faso où la migration internationale est importante, il faudra également examiner le rôle des migrations de retour sur l'accès à l'emploi.

BIBLIOGRAPHIE

- AKAIDE H, 1974. «A new look at the statistical model identification», IEEE Transaction and Automatic Control AC-19. pp. 716-723.
- ANTOINE, P. and V. PICHÉ, 1998. «L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires. » In *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*. Ed. P. Antoine, D. Ouédraogo and V. Piché. Paris : L'Harmattan. pp. 11-44.
- CORDELL, D., J.W. GREGORY and V. PICHÉ, 1996. *Hoe and Wage : A Social History of Circular Migration System in West Africa*. Boulder Colorado : Westview Press.
- MASSEY, D.S., J. ARANGO, G. HUGO, A. KOUAOUCI, A. PELLEGRINO, and J.E. TAYLOR, 1998. *Wolds in Motion*. Oxford : Clarendon Press.
- PICHÉ, V., 2004. « Immigration et intégration dans les pays développés : un cadre conceptuel. » In *Démographie : analyse et synthèse. Volume VI : Population et société*. Ed. G. Caselli, J. Vallin and G. Wunsch. Paris : INED. pp. 159-178.

- PICHÉ V. et YOUNOUSSI Z., 2006. « Migration et accès à l'emploi rémunéré : le rôle du milieu rural au Burkina Faso »
Communication préparée pour le Congrès de l'Association internationale des démographes de langue française, Portugal, Septembre 2006
- PICHÉ, V. and L. GINGRAS, 1998. « Migrer un atout pour l'emploi ? » In *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*. Ed. P. Antoine, D. Ouédraogo and V. Piché. Paris : L'Harmattan. pp. 47-76.
- POIRIER, J., V. PICHÉ, G. LE JEUNE, B. DABIRÉ and H.R. WANE, 2001. « Projet d'étude des stratégies de reproduction des populations sahéliennes à partir de l'enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, 30(2):289-310.
- ZOURKALEINI, Y. et PICHÉ, V., 2005. « Migration et emploi urbain : le cas de Ouagadougou », *African Population Studies/Étude de la population africaine*, vol. 20, no 1, pp.69-87.
- ZOURKALEINI, Y. et PICHÉ, V., 2006a. Migration et insertion sur le marché de travail africain : le cas de la ville de Ouagadougou, à paraître
- ZOURKALEINI, Y. et PICHÉ, V., 2006b. La sélectivité migratoire : effet sur l'estimation de l'insertion économique des migrants : le cas de Ouagadougou, à paraître